

Votre séjour au Portugal

Formalités

Formalités COVID-19 (Au 12/02/2021)

Tous les voyageurs (y compris les ressortissants et les résidents légaux du Portugal) âgés de 2 ans et plus voyageant au Portugal sont tenus de détenir un certificat de test RT-PCR de Covid-19, obtenu dans les 72 heures avant le départ.

Les passagers doivent remplir une carte de localisation de passager (PLC) après l'enregistrement, en raison de l'apparition du Covid-19. Ceci peut être complété en version papier, ou soumis en ligne à <https://portugalcleanandsafe.pt/en/passenger-locator-card>

Les passagers voyageant vers Madère doivent aussi remplir le Formulaire (IASAÚDE) dûment rempli de l'Autorité Régionale de Santé sur le site <https://madeirasafe.com> entre 48 et 12 heures avant leur départ.

Les passagers voyageant vers la région des Açores doivent aussi remplir un Questionnaire d'évaluation des risques et de détection précoce du SRAS-CoV-2 complété sur <https://mysafeazores.com/> 72 heures avant le départ.



Informations Supplémentaires

PASSEPORTS, VISAS ET DOUANES

Le Portugal étant membre de l'Union Européenne, les ressortissants français, mineurs inclus, peuvent y entrer librement munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité

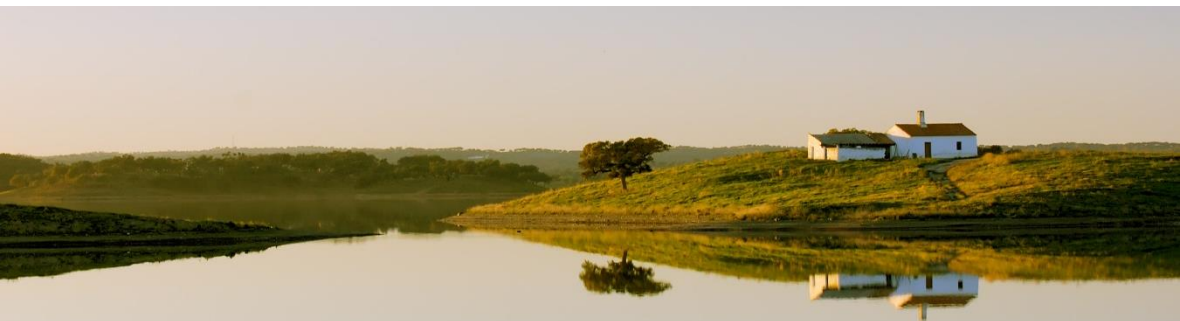
SANTÉ

Les conditions sanitaires sont affectées par la pandémie du coronavirus. Aucun vaccin n'est obligatoire.

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite en incluant rubéole, oreillons et rougeole.

Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par la Sécurité sociale, les Français de passage doivent être munis d'une carte européenne d'assurance maladie, à demander à leur caisse locale au moins 15 jours avant le départ

Pour se préserver d'éventuelles contaminations digestives ou de contact : Se laver les mains régulièrement avec des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas ou le passage aux toilettes. Veillez à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson. Ne pas approcher les animaux errants et les chiens (risque de morsure et de rage). Veiller également à votre sécurité routière (port de la ceinture de sécurité, port du casque en deux roues).



LANGUE

le portugais. Le français est fréquemment utilisé dans tout le pays, et plus particulièrement dans la région du Minho par des personnes ayant vécu en France. En Algarve, l'anglais également pratiqué.

DÉCALAGE HORAIRE

Il y a 1h de décalage entre le Portugal et la France : quand il est 12h à Paris, il est 11h à Lisbonne été comme hiver.

ÉLECTRICITÉ

Le courant est du 220 V. Les prises sont de type européen continental, comme en France ; en revanche, dans certains campings, un adaptateur est nécessaire pour se relier aux bornes électriques.

TÉLÉPHONE

Forfait Européen pour les téléphones portables

- De la France vers le Portugal : 00 + 351 + numéro du correspondant. Que l'on téléphone de France ou à l'intérieur du pays, le numéro est le même
- Du Portugal vers la France : 00 + 33 (indicatif de la France) + numéro du correspondant sans le 0. Pour la Suisse, 00 + 41 et pour la Belgique, 00 + 32

MONNAIE

L'euro



SÉCURITÉ

Les conditions générales de sécurité sont bonnes. Néanmoins, une certaine délinquance urbaine (cambriolages, agressions) est constatée. Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse
- de voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

Composez le 112

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France à Lisbonne

Rua Santos-o-Velho 5

1249-079 Lisbonne

+ 351 966 160 701
